

- Le comité de parents a été consulté sur plusieurs sujets lors de cette rencontre. Le comité de parents a étudié chaque demande de consultation et émis des recommandations dans certains cas :
 - **Plan triennal** de répartition et de destination de ses immeubles pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017
 - Le comité de parents remarque que certaines des plus petites écoles qui ont plusieurs pavillons dans différentes localités (i.e. des Cheminots et du Portage) ont des prévisions de fréquentations pour chacun des pavillons qui correspondent au total de l'école. Alors que les autres écoles à plusieurs pavillons ont des prévisions spécifiant en détail le nombre d'élèves en provenance des différentes localités ou fréquentant certains pavillons.
 - Il serait souhaitable que l'école des Cheminots et celle du Portage aient le même niveau de détail au sujet des prévisions de fréquentation.
 - **Actes d'établissement** 2014-2015
 - Aucun commentaire.
 - **Calendrier scolaire** 2014-2015
 - L'ajout du nombre de journées scolaires par mois est remarqué. Le nombre de jours scolaires total est conforme aux exigences.
 - **Congé communs au préscolaire** 2014-2015
 - Aucun commentaire.
 - **Critères d'inscription** des élèves dans les écoles 2014-2015
 - Aucun commentaire.
 - **Répartition des services éducatifs** entre les écoles 2014-2015
 - À l'article 1.1, il a été remarqué que le statut de milieu défavorisé n'est pas défini. Il serait souhaitable qu'il le soit ou qu'une référence à la définition y soit ajoutée.
 - À l'article 4.3.3, 4.4.3 et 4.5.3, il aurait été souhaitable d'ajouter à « dans un groupe moins nombreux » la précision « qu'en groupe régulier ».
 - À l'article 4.5.4, il a été remarqué que seulement le Paul-Hubert offre la possibilité d'une année passerelle. Le comité se demande si cette possibilité existe au Mistral ou s'il n'est pas souhaitable qu'elle le soit.
 - À l'article 4.5, il est suggéré de standardiser dans le texte l'utilisation du programme sports-études qui est nommé différemment à quelques reprises
 - À l'article 5.3, il est suggéré de remplacer EHDA par élèves HDAA ainsi que classe ordinaire par classe régulière.
- Le comité de parents a révisé son **plan d'action**. Certains indicateurs ont été retirés et d'autres ont été ajoutés et au niveau de l'échéancier, les mentions « objectifs atteints » seront retirées.
- Le **comité conférence** 2013-2014 sera constitué par Pascal D'Astous, Annie Savard, Nancy Ouellet, Élisabeth Beaudoin et Sébastien Dumais. Il a été suggéré d'utiliser un formulaire d'évaluation de formation sur Internet pour se constituer une liste d'envoi pour des conférences futures.
- M^{me} Élisabeth Beaudoin, commissaire-parent, rapporte que le conseil des commissaires a entériné l'allocation d'un budget pour effectuer une vérification des **antécédents judiciaires** pour 40 employés de la CSDP choisis au hasard.
- M. Pascal D'Astous informe les délégués que selon la LIP, c'est le comité de parents qui doit recevoir les candidatures pour combler le **comité EHDA**. Le comité de parents a mandaté son président, M. D'Astous et M. Jean Papillon, directeur adjoint des

Services éducatifs de la Commission scolaire des Phares, pour recevoir, sélectionner et nommer les quatre postes à combler. Sur les huit candidatures reçues, ils ont sélectionnés quatre parents de La Mitis, puisque le comité ne comptait aucun membre de ce secteur. Trois des parents ont des enfants à l'école Norjoli et le quatrième à l'école du Mistral.

- M. Sébastien Dumais, délégué à la FCPQ, informe les délégués que la Fédération souhaite avoir leurs commentaires à propos du **cours d'histoire de 3^e et 4^e secondaire**. M. Dumais indique que le sujet d'un délai raisonnable pour soumettre les demandes de consultations a déjà soulevé auprès des responsables de la FCPQ. Les délégués sont invités à formuler leurs commentaires directement à la FCPQ.
- 6 personnes ont assistés à la **Formation François Paquet** le 18 novembre 2013. Voici le sommaire des cinq formules d'évaluation. Les notes vont de 1 à 4, 1 étant Bon et 4 étant faible

	1	2	3	4
Le formateur maîtrise son sujet	5			
Le formateur vulgarise bien sa matière	5			
Le formateur anime bien le groupe	4	1		
Le formateur m'a appris quelque chose	4	1		
Ce que vous avez appris et qui servira dans votre engagement :				
<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup ! La persévérance, la vision, l'impact de l'engagement ! L'engagement en groupe ! - Tout - L'importance de notre implication et de s'informer. Bonne démystification de qui fait quoi et de ce qu'est le projet éducatif et le plan de réussite. - Révision du projet éducatif de façon périodique. Publiciser auprès des parents. 				
Commentaires :				
<ul style="list-style-type: none"> - Merci beaucoup ! - Merci ! - Merci beaucoup, vous êtes très généreux. - Très intéressant et beaucoup d'exemples, mais un peu en longueur. 				

- M. Sébastien Dumais de **l'école du Rocher-D'Auteuil**, appuyé par M^{me} Valérie Albert de **l'école des Sources**, nous expose la situation qui préoccupe les parents de leur école. Suite au départ à la retraite, le printemps passé, de la **cuisinière du service de garde** de l'école du Rocher-D'Auteuil, la Commission scolaire a décidé de remplacer ces services, ainsi que celle de l'aide-cuisinière, par celui d'un service de traiteur. L'appel d'offres lancé cet été n'a pas donné de résultat, les commissaires ayant jugé les offres trop onéreuses. Une cuisinière temporaire a été embauchée.

Par la suite, la cuisinière de **l'école des Sources** a quitté pour la retraite et cette vacance a permis à la Commission scolaire de lancer un deuxième appel d'offres cet automne. Cet appel d'offres visait aussi à combler les services alimentaires des deux services de garde par celui d'un traiteur. M. Dumais a compris de la part de M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles, et M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières et de la taxation, que la Commission scolaire avait conclu, basé sur une évaluation des coûts, qu'il serait préférable de recourir à des services de traiteurs qu'à l'embauche d'une cuisinière. M. Dumais pense que cette

conclusion ne se limite pas à ces deux cas, mais implique une préférence marquée pour la sous-traitance.

Deux propositions ont été reçues pour le deuxième appel d'offres. La proposition qui selon la règle du plus bas soumissionnaire semble être en position de l'emporter, a précisé que ce serait sa propre cuisine qui serait utilisé pour la préparation des aliments.

Les parents de leurs côtés ont évoqués les préoccupations suivantes :

- ils auraient aimé avoir été informé et consulté,
- ils souhaiteraient que les repas soient préparés sur place,
- la cuisine de l'école du Rocher-D'Auteuil a été rénovée récemment à grands frais et ils souhaitent qu'elle soit toujours utilisée,
- la qualité des aliments et le contrôle des allergies,
- la conformité du sous-traiter aux exigences de l'école verte Brundtland,
- l'inclusion des collations dans l'offre de services,
- la capacité d'une cuisine externe de fournir des repas chaud à deux services de repas le midi.

Devant ces préoccupations des parents, et souhaitant avoir un portrait complet de la situation, le comité de parents demande au conseil des commissaires de reporter la décision au sujet de l'appel d'offres afin de permettre à MM. Ruest et Girard de répondre aux questions des délégués lors de la prochaine rencontre du comité de parents en janvier.

Sylvain Gagné, agent d'information
CP 2013-2014
CSDP